

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

DU 10 JUIN 2022

Paris, le 13 juin 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire des Actionnaires de CFI - Compagnie Foncière Internationale (la **Société**) s'est tenue le 11 juin 2021, à 10 heures au siège social de CFI. Les actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance à l'Assemblée Générale Ordinaire, réunissant 89,11 % des titres ayant droit de vote, ont adopté l'ensemble des résolutions soumises à leur vote par la Gérance.

ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Après la cession de son dernier actif en octobre 2014 et en l'absence de projet d'investissement, la Société a cessé son activité locative. Elle poursuit sa gestion en extinction sur une base de coûts de fonctionnement fortement réduite.

L'épidémie de Coronavirus a eu un impact limité essentiellement sur la valorisation des placements de trésorerie de la société. Au 31 décembre 2021, la société ne dispose de la trésorerie nécessaire pour faire face à ces coûts durant l'année 2022. Toutefois un appel de fonds a été réalisé en janvier afin de pouvoir couvrir l'ensemble des coûts au titre de l'année 2022.

PERSPECTIVES DE LA SOCIETE

La Société n'ayant plus d'activité opérationnelle, elle poursuit sa gestion en extinction.

Il n'est en outre pas envisagé de développer une quelconque activité opérationnelle au sein de la Société, laquelle n'a ni personnel, ni dette, ni d'autre actif à son bilan qu'un reliquat de trésorerie. L'éventuel rapprochement par voie de fusion entre la Société et Financière Apsys n'est plus à l'ordre du jour à court terme.